



Les collégiens de 6° et 5° du secteur ont fait leur Profession de foi le 3 juin à Notre-Dame du Rosaire après une belle année de rencontres et de temps forts. Quatre jeunes ont aussi fait leur Première Communion. Le parcours de réflexion et de prières leur avait permis de redécouvrir Pierre et les Apôtres, les disciples d'Emmaüs et des Saints de tous les temps. Le sacrement de réconciliation leur a été proposé et ils ont pu écrire ensemble ce à quoi ils croient, à la manière des premiers groupes fondateurs de notre Eglise.

L'aumônerie des collégiens s'adresse à tous les jeunes scolarisés de la 6° à la 3° et habitant Rezé, les Couëts, les Sorinières et Pont Saint Martin. Parmi les actions proposées l'année prochaine : actions solidaires avec la Banque Alimentaire 44, pèlerinage à Lourdes, veillées de prières de Taizé, peinture d'une fresque géante, opération bol de riz, partage autour de l'Evangile...

Pour vous renseigner ou vous inscrire l'an prochain en équipe d'aumônerie, venez les 8 ou 15 septembre de 10 à 12h à l'accueil de Saint Vincent de Paul (10 rue Ernest Sauvestre à Rezé) ou envoyez un email à aumoneriecollegesudloire@gmail.com

Bonnes vacances, et rendez-vous à la rentrée !

BILAN COMPTABLE

Vous avez reçu un appel à votre générosité pour le Denier de l'Eglise. Rappelons que l'Eglise ne vit que de vos dons. Pour les personnes imposables, vos dons donnent droit à une réduction d'impôt de 66% du montant versé. Un don de 200€ ne vous coûte que 68€.

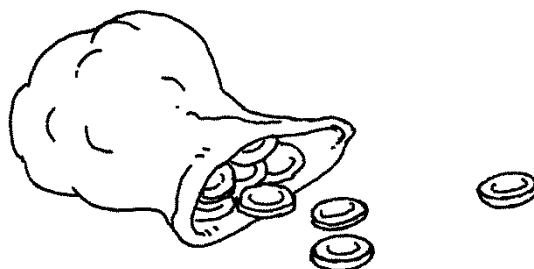
Mais d'où provient l'argent dépensé par la paroisse et comment est-il utilisé? Le budget de 2017 a été d'environ 100 000€.

Nos recettes proviennent essentiellement des quêtes et offrandes, mais aussi des messes demandées, du casuel pour baptêmes, mariages et sépultures et de la part du Denier de l'Eglise que vous avez bien voulu attribuer à la paroisse.

Les dépenses comprennent principalement les salaires des prêtres et laïcs en mission, les charges de consommation et de fonctionnement, notre contribution diocésaine et les divers achats et travaux d'entretien. ...

Rappelons que les gros travaux sont pris en charge par le GSP (Groupement Solidaire des Paroisses) et ne figurent pas dans notre comptabilité. Cette association diocésaine, créée en 1955, est le lieu de rencontre et de partage des paroisses ayant décidé de mettre en commun l'ensemble de leurs dépenses et leurs ressources. Ainsi, nos résultats comptables lui sont reversés.

Par rapport à l'an passé, les recettes sont légèrement supérieures. La paroisse de la Pentecôte a une plus grande participation aux salaires des prêtres et laïcs. Les quêtes paroissiales ont sensiblement augmenté. Par contre le Denier de l'Eglise est en légère régression. Les dépenses ont elles aussi augmenté, en particulier pour les salaires de laïcs.



Il faut aussi parler d'une autre ressource importante qui n'est pas comptable, c'est l'engagement de nombreux bénévoles dans les actions pastorales (catéchistes, lecteurs ...) et dans les interventions matérielles (nettoyage et entretien des locaux et des pelouses). Mais la moisson manque d'ouvriers. Alors, pensez-y ! Pourquoi pas vous ?

Vous voyez que notre Eglise a besoin de ressources, donc de vos dons, pour assurer sa mission d'annonce de l'Evangile. Alors, soyez généreux.

Recettes 2017

messes célébrées	12 240
contribution diocésaine et inter paroissiale (1)	18 741
denier de l'Eglise	18 362
quêtes et offrandes	20 181
collecte chauffage	5 575
casuel (baptêmes, mariages, sépultures)	13 284
subventions pour salaires prêtres et laïc	9 958
dons et divers	4 080
TOTAL	102 421

(1) allocation diocésaine pour salaires prêtres et
contribution salaires par paroisse Pentecôte

Dépenses 2017

salaires prêtres	39 054
salaires laïcs	19 778
charges et consommables	9 472
chauffage églises et maison paroissiale	6 500
contribution diocésaine et interparoissiale (1)	9 877
culte et catéchisme	5 148
divers travaux et réceptions	9 262
TOTAL	99 091

